

l'unanimité une adresse de félicitations à leurs frères socialistes français, et espèrent qu'à tant peu, ils pourront, de concert avec eux, s'unir dans un même cri. Vive la Révolution sociale!

Inutile d'ajouter que ces documents ont été accueillis par des cris frénétiques de : Vive la Commune! Un fait assez singulier, et qui n'est pas sans être commenté, c'est qu'à l'exception du *Mot d'Ordre*, aucune feuille radicale ne souffle mot du banquet de St-Mandé.

On annonce pour ce soir, indépendamment d'une grande fête oratoire et musicale à la salle des Ecoles de la rue d'Aras, trois banquets : celui des militaires du 18^e arrondissement, rue de Maistre ; celui du sou des élections du 14^e arrondissement, rue de Vanves celui de la Fête des Proletaires et de l'Union des Travailleurs, rue d'Aras n° 3. — C'est la première fois que les Communistes ont fêté ainsi publiquement l'anniversaire du 18 mars.

Leur audace et la tolérance dont ils sont l'objet, suffisent pour donner la mesure du terrain parcouru depuis trois mois que nous sommes en vraie république. On entend donc ce soir, dans le quartier latin, comme on l'a entendu hier à Saint-Mandé, la chanson du *Drapeau rouge*, rapportée de Nourmah par les amis, et qui remplacera *Marseillaise* aujourd'hui abandonnée aux opportunistes par les révolutionnaires socialistes. Le refrain de ce nouveau chant est ainsi conçu :

« La voilà, la voilà, regardez !
Il flotte au drapeau, le rouge.
Nos cliis au combat préparés
Notre cher drapeau rouge,
Rouge du sang de l'ouvrier.

La Bourse a maintenu ses cours d'hier, malgré des réalisations de bénéfices assez nombreuses. Les Consolidés anglais sont venus en hausse de 1/4.

On a parlé, durant le marché, des projets attribués au Gouvernement en ce qui concerne la persécution à exercer contre les Jésuites. Je vous ai dit haut ce qu'il fallait penser à cet égard. Toutefois, il est bon de vous tenir au courant de tous les recontants qu'on propage. Le *National* en verse, ce soir, une pleine hotte sur la tête de ses lecteurs. D'après cette feuille, les ministres et leurs sous-secrétaires d'Etat, réunis ce matin, en Conseil, auraient décidé que la base des opérations serait le décret de Messidor an XII sur les Congrégations, décret d'où l'on tirerait ces conséquences excessives : les associations non autorisées seraient dissoutes; on n'admettrait que les ordres religieux « dans lesquels on se lie par des vœux perpétuels » (?) et l'on stipulerait qu'à l'avenir aucune congrégation d'hommes ne pourrait se former sous prétexte de religion. Tout le monde religieux faisant partie des congrégations serait expulsé ou à peu près. Comme vous le voyez, les reporters du *National* y vont pas de main morte. Quant aux Jésuites appartenant à une nationalité étrangère, il va sans dire que, d'après les mêmes reporters, ils vont être expulsés à l'instant même. Plus de dix de gens, plus de respect pour les Etats voisins. Des protestations diplomatiques ? on n'en a que faire. Imposer sa volonté, c'est si simple !

Malheureusement pour nos directeurs départementaux de l'enregistrement, on peut les frapper plus à l'aise. Je vous ai parlé récemment des révoications injustes dont un grand nombre avait été l'objet. Le *Francis*, que j'ouvre à l'instant, signale d'autres irrégularités dont l'opinion doit faire justice. « Il se passe, dit cette feuille, au ministère des finances un fait d'une gravité particulière. Jusqu'à présent, les directeurs de l'enregistrement et des domaines étaient choisis parmi les inspecteurs appelés à Paris pour passer des examens et parmi ceux d'entre eux qui avaient subi avec succès les épreuves de ces examens. L'épuration qui vient d'avoir lieu, et qui a consisté à mettre d'un coup à la retraite un grand nombre de directeurs, a rendu vacantes un plus grand nombre de directions qu'il n'y a d'inspecteurs ayant subi les épreuves en état de les remplir. On va en conséquence, être obligé de nommer directeurs des inspecteurs qui n'ont pas été appelés aux épreuves parce que leur administration les avait jugés insuffisants ou qui, appelés aux épreuves, ont été hors d'état d'y satisfaire. On comprendra toute la gravité de cette situation. Car la direction du service de l'enregistrement exige, autant dans l'intérêt de l'Etat que dans celui des contribuables, des connaissances spéciales et approfondies. »

Ainsi voilà qui va de mieux en mieux. Comme le dit le *Francis*, on peut être, dans le monde radical, sous-secrétaires d'Etat sans rien savoir; mais on ne peut être chargé d'appliquer les lois fiscales de l'enregistrement qui concernent particulièrement les droits de mutation et de succession sans le bien connaître. Que va-t-il se passer, si l'information qui précède est exacte ?

Le conseil d'Etat semble reculer devant la question qui lui est posée, au sujet des versements obligatoires de toutes les quêtes entre les mains des membres du bureau de bienfaisance. Cette question qu'il devait examiner, aujourd'hui, a été renvoyée à mercredi prochain.

Il est inexact qu'un duel ait eu lieu entre M. Péroline, député des Ardennes, et M. Léon Robert. Il y a bien eu au café Riche, entre ces messieurs, un incident à la suite duquel M. Léon Robert a écrit une lettre d'explications

à M. Péroline, mais l'affaire n'a eu aucune suite.

Le 8^e chambre correctionnelle a jugé aujourd'hui M. Ollivier, gérant du journal *Le Petit Parisien* et M. Bertrand, gérant du journal *Le Tribunal*. Le *Petit Parisien* qui publie un supplément hebdomadaire intitulé *La Vie Populaire*, a été édité sans autorisation un dessin représentant les exécutions sommaires à la rentrée des troupes dans Paris après la Commune. Le *Tribulet* a inséré sept caricatures relatives à l'article 7 et à M. Jules Ferry, sans permission de la censure. Le tribunal a prononcé dans les deux cas, une condamnation à 800 francs d'amende.

M. Ratier, député du Morbihan, vient d'être frappé d'une attaque de paralysie, en se rendant à la Chambre.

A TRAVERS LES CLUBS

L'anniversaire du 18 mars

L'anniversaire du 18 mars 1871 a été célébré hier soir par un banquet rue de Vanves, n° 1, organisé par le comité républicain-socialiste du 14^e arrondissement, et par une soirée qualifiée d'artistique, rue d'Aras, n° 3, salle des Ecoles.

Fort grotesques, mais peu dangereuses ces manifestations en l'honneur des saignés souverains.

On en va juger par le banquet de la rue de Vanves.

Piteux ! le banquet du comité républicain-socialiste du 14^e arrondissement. Annoncé pour sept heures, il n'est pas commencé à neuf, et il réunissait vingt-deux personnes et une demi-douzaine de citoyens Boyer, un vénérable farceur, président du comité d'iceci-dessus dénommé, attendu que parmi les républicains-radicaux-socialistes réunis chez un marchand de vins de la rue de Vanves, on compte un enfant de six mois.

« Nous avons eu un malheur, me dit le président, qui a empêché le monde de venir. » Nous essayons de savoir quel est ce malheur. Impossible.

Les convives font honneur au menu qui leur est offert, surtout le jeune citoyen de six mois. Un de nos voisins, vieillard à barbe blanche, aveugle, possesseur d'une jambe de bois, nous fait taper toutes les cartes rouges, nous qu'il a reçues en combattant pour la bonne cause. « Je suis l'enfant des barricades. » Vraiment, nous ne félicitons pas les barricades de leur progéniture.

Après la lanquette de veau, le gigot au cresson, arrive une salade de pissenlit. Grande lutte entre le père et la mère du citoyen de six mois; on le nomme Raoul, prénom de l'illustre Rigault; l'objet de la bataille est le chapon à l'ail qui orne la salade.

« La salle, qui était entièrement pleine, avait été très bien décorée. Un buste de la République converti d'un bonnet phrygien et entourée de drapeaux rouges était au milieu de la salle. »

Tout autour, une guirlande de lanternes vénitienne rouges. Aux murs, des écusons et des oriflammes portant la date du 18 mars et ces mots : Amnistie plénière.

Pas de bureau. Le citoyen Daurlard a ouvert la séance en lisant une lettre du citoyen Lavy. Ce citoyen ne peut faire la conférence sur le 18 mars, retenu par une indisposition. Le citoyen Daurlard le remplace.

« La citoyenne Rouzade a prononcé un discours très éloquent et très applaudi dans lequel elle a traité cette question si intéressante : Des dirigeants et du clergé. »

« Les cris de : Vive la Révolution sociale ont retenti de toutes parts. »

Après l'exécution de plusieurs morceaux, par la Société lyrique l'Espérance, de nombreux artistes ont pris la parole. Plusieurs artistes dont les noms se trouvaient sur le programme que nous avons inséré, et après avoir entendu les citoyens Lemeny, Adhémar, Lecler, et la citoyenne Sovère; le citoyen Daurlard a prononcé un discours sur le 18 mars.

« Une tombola a enfin été tirée, le produit de cette tombola est destiné à venir en aide aux amnistés. »

« Pendant que la foule se retirait en bon ordre, la Fanfare l'Espérance exécutait la *Marseillaise*. »

18 MARS 1880

TOMBOLA

COMMUNE DE PARIS

L'un de ces distributeurs, pour vaincre ma résistance, m'adresse le petit boniment que voici :

« C'est pour nos malheureux frères restés à Nourmah. Il faut leur venir en aide en attendant leur retour, afin qu'ils puissent reprendre l'oeuvre interrompue. Cette fois, espérons-le, ils seront plus heureux. »

Ne trouvez-vous point exquis ce speech ? Cependant les artistes prennent place sur l'estrade.

Voici le citoyen Poulard, organisateur de la fête; le citoyen Lemeny, le citoyen Lavassière, le citoyen Martin et la citoyenne Rouzade.

Toujours gentille la citoyenne Rouzade. Elle a cette fois des brides jaunes à son chapeau. A peine trois ou quatre fleurs de géranium comme parure. Cette concession, abandon de la couleur traditionnelle, ne nuit point à l'expression de son minois. Aussi bien que la pourpre, le jaune sied aux brunes.

Après l'ouverture, le citoyen Poulard lit une adresse aux nihilistes, l'engageant à persévérer dans leur oeuvre de justice, et communique aux sans-culottes une lettre d'un citoyen Lany dans laquelle celui-ci s'excuse de ne pouvoir venir.

Le citoyen Lany devait faire une conférence sur le 18 mars.

Il ne fera pas.

Parce qu'il est malade.

« Qu'est-ce qu'il a ? demande un citoyen. »

« Il a mal aux cheveux, répond un citoyen. »

« Oh ! le pauvre homme ! Mais on se console bien vite de son absence en voyant la citoyenne Rouzade s'approcher de la tribune. »

Elle aide donc des charmes tous, cette gaillardes croissantelle.

Rouzade, ma mie, on vous écoute.

Citoyens, citoyens, vous voulez toujours la liberté, la liberté de l'enseignement, la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté de la presse, la liberté de la pensée.

« Est-ce tout, citoyen ? »

« Nul n'est libre. On oblige les soldats à entrer dans les églises et à se prosterner devant le prêtre. Et lorsqu'on porte un uniforme on représente la nation, et la nation ne doit pas s'agenouiller. »

« En deux mots, ce que veut la conférence c'est que le peuple fasse ses affaires lui-même, et pour atteindre ce but, il faut qu'il soit inscrit au premier rang de la liberté. »

Un solo de clarinette clôture cette première partie.

Après l'entracte, le citoyen Poulard agit la sonnette.

« Mais la sonnette ne tinte plus; il est contraint d'en frapper lui-même les parois pour lui faire rendre un son. »

« Quand le silence est retombé : — On demande le chef de la fanfare ! s'écrie le distributeur. »

Le chef de la fanfare était chez le maitre, il revient à sa place, d'un revers de main il s'essuie la bouche et bandit son bâton.

On joue *Mignocelle*, cela n'a aucun rapport avec le 18 mars, mais les hymnes en l'honneur de cette date ne sont point assez nombreux pour remplir une soirée.

Après *Mignocelle*, c'est le programme de poésies, de romances, de chansons, de lettres de déportés, lues à la tribune, « L'un d'eux, Paul Menck, envoi cinq francs, — et un toast à la science de la révolution rigoureuse et imperturbable. Ce qui nous a intéressé, dit-il, c'est de savoir, la société actuelle doit disparaître; qu'elle s'effondre sous la force de la science révolutionnaire. »

A 11 h. 40 m. le citoyen Poulard commande l'absence de la Commune.

« Les nécessités de la mise en pages nous obligent — nécessités cruelles, — à quitter la salle. »

Devant la porte, l'amnisté Gérard nous offre, moyennant 25 centimes, son *Apostolat moderne*.

« Vous nous le faites trop souvent, citoyen Gérard ! » (Monsieur universel.)

Le *Mot d'Ordre* publié de son côté :

« La commission de propagande de l'Union des travailleurs, le comité central socialiste d'aide aux émigrés, et la commission des fêtes de l'Union syndicale des travailleurs de la Seine, donneront hier, salle des Ecoles, rue d'Aras, une grande fête en l'honneur de la révolution du 18 mars 1871. »

« La salle, qui était entièrement pleine, avait été très bien décorée. Un buste de la République converti d'un bonnet phrygien et entourée de drapeaux rouges était au milieu de la salle. »

Tout autour, une guirlande de lanternes vénitienne rouges. Aux murs, des écusons et des oriflammes portant la date du 18 mars et ces mots : Amnistie plénière.

Pas de bureau. Le citoyen Daurlard a ouvert la séance en lisant une lettre du citoyen Lavy. Ce citoyen ne peut faire la conférence sur le 18 mars, retenu par une indisposition. Le citoyen Daurlard le remplace.

« La citoyenne Rouzade a prononcé un discours très éloquent et très applaudi dans lequel elle a traité cette question si intéressante : Des dirigeants et du clergé. »

« Les cris de : Vive la Révolution sociale ont retenti de toutes parts. »

Après l'exécution de plusieurs morceaux, par la Société lyrique l'Espérance, de nombreux artistes ont pris la parole. Plusieurs artistes dont les noms se trouvaient sur le programme que nous avons inséré, et après avoir entendu les citoyens Lemeny, Adhémar, Lecler, et la citoyenne Sovère; le citoyen Daurlard a prononcé un discours sur le 18 mars.

« Une tombola a enfin été tirée, le produit de cette tombola est destiné à venir en aide aux amnistés. »

« Pendant que la foule se retirait en bon ordre, la Fanfare l'Espérance exécutait la *Marseillaise*. »

18 MARS 1880

TOMBOLA

COMMUNE DE PARIS

L'un de ces distributeurs, pour vaincre ma résistance, m'adresse le petit boniment que voici :

« C'est pour nos malheureux frères restés à Nourmah. Il faut leur venir en aide en attendant leur retour, afin qu'ils puissent reprendre l'oeuvre interrompue. Cette fois, espérons-le, ils seront plus heureux. »

Ne trouvez-vous point exquis ce speech ? Cependant les artistes prennent place sur l'estrade.

Voici le citoyen Poulard, organisateur de la fête; le citoyen Lemeny, le citoyen Lavassière, le citoyen Martin et la citoyenne Rouzade.

Toujours gentille la citoyenne Rouzade. Elle a cette fois des brides jaunes à son chapeau. A peine trois ou quatre fleurs de géranium comme parure. Cette concession, abandon de la couleur traditionnelle, ne nuit point à l'expression de son minois. Aussi bien que la pourpre, le jaune sied aux brunes.

Après l'ouverture, le citoyen Poulard lit une adresse aux nihilistes, l'engageant à persévérer dans leur oeuvre de justice, et communique aux sans-culottes une lettre d'un citoyen Lany dans laquelle celui-ci s'excuse de ne pouvoir venir.

Le citoyen Lany devait faire une conférence sur le 18 mars.

Il ne fera pas.

Parce qu'il est malade.

« Qu'est-ce qu'il a ? demande un citoyen. »

« Il a mal aux cheveux, répond un citoyen. »

« Oh ! le pauvre homme ! Mais on se console bien vite de son absence en voyant la citoyenne Rouzade s'approcher de la tribune. »

Elle aide donc des charmes tous, cette gaillardes croissantelle.

Rouzade, ma mie, on vous écoute.

Citoyens, citoyens, vous voulez toujours la liberté, la liberté de l'enseignement, la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté de la presse, la liberté de la pensée.

« Est-ce tout, citoyen ? »

« Nul n'est libre. On oblige les soldats à entrer dans les églises et à se prosterner devant le prêtre. Et lorsqu'on porte un uniforme on représente la nation, et la nation ne doit pas s'agenouiller. »

« En deux mots, ce que veut la conférence c'est que le peuple fasse ses affaires lui-même, et pour atteindre ce but, il faut qu'il soit inscrit au premier rang de la liberté. »

Un solo de clarinette clôture cette première partie.

Après l'entracte, le citoyen Poulard agit la sonnette.

« Mais la sonnette ne tinte plus; il est contraint d'en frapper lui-même les parois pour lui faire rendre un son. »

« Quand le silence est retombé : — On demande le chef de la fanfare ! s'écrie le distributeur. »

Le chef de la fanfare était chez le maitre, il revient à sa place, d'un revers de main il s'essuie la bouche et bandit son bâton.

On joue *Mignocelle*, cela n'a aucun rapport avec le 18 mars, mais les hymnes en l'honneur de cette date ne sont point assez nombreux pour remplir une soirée.

Après *Mignocelle*, c'est le programme de poésies, de romances, de chansons, de lettres de déportés, lues à la tribune, « L'un d'eux, Paul Menck, envoi cinq francs, — et un toast à la science de la révolution rigoureuse et imperturbable. Ce qui nous a intéressé, dit-il, c'est de savoir, la société actuelle doit disparaître; qu'elle s'effondre sous la force de la science révolutionnaire. »

A 11 h. 40 m. le citoyen Poulard commande l'absence de la Commune.

« Les nécessités de la mise en pages nous obligent — nécessités cruelles, — à quitter la salle. »

Devant la porte, l'amnisté Gérard nous offre, moyennant 25 centimes, son *Apostolat moderne*.

« Vous nous le faites trop souvent, citoyen Gérard ! » (Monsieur universel.)

Le *Mot d'Ordre* publié de son côté :

« La commission de propagande de l'Union des travailleurs, le comité central socialiste d'aide aux émigrés, et la commission des fêtes de l'Union syndicale des travailleurs de la Seine, donneront hier, salle des Ecoles, rue d'Aras, une grande fête en l'honneur de la révolution du 18 mars 1871. »

« La salle, qui était entièrement pleine, avait été très bien décorée. Un buste de la République converti d'un bonnet phrygien et entourée de drapeaux rouges était au milieu de la salle. »

Tout autour, une guirlande de lanternes vénitienne rouges. Aux murs, des écusons et des oriflammes portant la date du 18 mars et ces mots : Amnistie plénière.

Pas de bureau. Le citoyen Daurlard a ouvert la séance en lisant une lettre du citoyen Lavy. Ce citoyen ne peut faire la conférence sur le 18 mars, retenu par une indisposition. Le citoyen Daurlard le remplace.

« La citoyenne Rouzade a prononcé un discours très éloquent et très applaudi dans lequel elle a traité cette question si intéressante : Des dirigeants et du clergé. »

« Les cris de : Vive la Révolution sociale ont retenti de toutes parts. »

Après l'exécution de plusieurs morceaux, par la Société lyrique l'Espérance, de nombreux artistes ont pris la parole. Plusieurs artistes dont les noms se trouvaient sur le programme que nous avons inséré, et après avoir entendu les citoyens Lemeny, Adhémar, Lecler, et la citoyenne Sovère; le citoyen Daurlard a prononcé un discours sur le 18 mars.

« Une tombola a enfin été tirée, le produit de cette tombola est destiné à venir en aide aux amnistés. »

« Pendant que la foule se retirait en bon ordre, la Fanfare l'Espérance exécutait la *Marseillaise*. »

18 MARS 1880

TOMBOLA

COMMUNE DE PARIS

L'un de ces distributeurs, pour vaincre ma résistance, m'adresse le petit boniment que voici :

« C'est pour nos malheureux frères restés à Nourmah. Il faut leur venir en aide en attendant leur retour, afin qu'ils puissent reprendre l'oeuvre interrompue. Cette fois, espérons-le, ils seront plus heureux. »

Ne trouvez-vous point exquis ce speech ? Cependant les artistes prennent place sur l'estrade.

Voici le citoyen Poulard, organisateur de la fête; le citoyen Lemeny, le citoyen Lavassière, le citoyen Martin et la citoyenne Rouzade.

Toujours gentille la citoyenne Rouzade. Elle a cette fois des brides jaunes à son chapeau. A peine trois ou quatre fleurs de géranium comme parure. Cette concession, abandon de la couleur traditionnelle, ne nuit point à l'expression de son minois. Aussi bien que la pourpre, le jaune sied aux brunes.

Après l'ouverture, le citoyen Poulard lit une adresse aux nihilistes, l'engageant à persévérer dans leur oeuvre de justice, et communique aux sans-culottes une lettre d'un citoyen Lany dans laquelle celui-ci s'excuse de ne pouvoir venir.

Le citoyen Lany devait faire une conférence sur le 18 mars.

Il ne fera pas.

Parce qu'il est malade.

« Qu'est-ce qu'il a ? demande un citoyen. »

« Il a mal aux cheveux, répond un citoyen. »

« Oh ! le pauvre homme ! Mais on se console bien vite de son absence en voyant la citoyenne Rouzade s'approcher de la tribune. »

Elle aide donc des charmes tous, cette gaillardes croissantelle.

Rouzade, ma mie, on vous écoute.

Citoyens, citoyens, vous voulez toujours la liberté, la liberté de l'enseignement, la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté de la presse, la liberté de la pensée.

« Est-ce tout, citoyen ? »

« Nul n'est libre. On oblige les soldats à entrer dans les églises et à se prosterner devant le prêtre. Et lorsqu'on porte un uniforme on représente la nation, et la nation ne doit pas s'agenouiller. »

« En deux mots, ce que veut la conférence c'est que le peuple fasse ses affaires lui-même, et pour atteindre ce but, il faut qu'il soit inscrit au premier rang de la liberté. »

Un solo de clarinette clôture cette première partie.

Après l'entracte, le citoyen Poulard agit la sonnette.

« Mais la sonnette ne tinte plus; il est contraint d'en frapper lui-même les parois pour lui faire rendre un son. »

« Quand le silence est retombé : — On demande le chef de la fanfare ! s'écrie le distributeur. »

Le chef de la fanfare était chez le maitre, il revient à sa place, d'un revers de main il s'essuie la bouche et bandit son bâton.

On joue *Mignocelle*, cela n'a aucun rapport avec le 18 mars, mais les hymnes en l'honneur de cette date ne sont point assez nombreux pour remplir une soirée.

Après *Mignocelle*, c'est le programme de poésies, de romances, de chansons, de lettres de déportés, lues à la tribune, « L'un d'eux, Paul Menck, envoi cinq francs, — et un toast à la science de la révolution rigoureuse et imperturbable. Ce qui nous a intéressé, dit-il, c'est de savoir, la société actuelle doit disparaître; qu'elle s'effondre sous la force de la science révolutionnaire. »

A 11 h. 40 m. le citoyen Poulard commande l'absence de la Commune.

« Les nécessités de la mise en pages nous obligent — nécessités cruelles, — à quitter la salle. »

Devant la porte, l'amnisté Gérard nous offre, moyennant 25 centimes, son *Apostolat moderne*.

« Vous nous le faites trop souvent, citoyen Gérard ! » (Monsieur universel.)

Le *Mot d'Ordre* publié de son côté :

« La commission de propagande de l'Union des travailleurs, le comité central socialiste d'aide aux émigrés, et la commission des fêtes de l'Union syndicale des travailleurs de la Seine, donneront hier, salle des Ecoles, rue d'Aras, une grande fête en l'honneur de la révolution du 18 mars 1871. »

« La salle, qui était entièrement pleine, avait été très bien décorée. Un buste de la République converti d'un bonnet phrygien et entourée de drapeaux rouges était au milieu de la salle. »

Tout autour, une guirlande de lanternes vénitienne rouges. Aux murs, des écusons et des oriflammes portant la date du 18 mars et ces mots : Amnistie plénière.

Pas de bureau. Le citoyen Daurlard a ouvert la séance en lisant une lettre du citoyen Lavy. Ce citoyen ne peut faire la conférence sur le 18 mars, retenu par une indisposition. Le citoyen Daurlard le remplace.

« La citoyenne Rouzade a prononcé un discours très éloquent et très applaudi dans lequel elle a traité cette question si intéressante : Des dirigeants et du clergé. »

« Les cris de : Vive la Révolution sociale ont retenti de toutes parts. »

Après l'exécution de plusieurs morceaux, par la Société lyrique l'Espérance, de nombreux artistes ont pris la parole. Plusieurs artistes dont les noms se trouvaient sur le programme que nous avons inséré, et après avoir entendu les citoyens Lemeny, Adhémar, Lecler, et la citoyenne Sovère; le citoyen Daurlard a prononcé un discours sur le 18 mars.

« Une tombola a enfin été tirée, le produit de cette tombola est destiné à venir en aide aux amnistés. »

« Pendant que la foule se retirait en bon ordre, la Fanfare l'Espérance exécutait la *Marseillaise*. »

18 MARS 1880

TOMBOLA

COMMUNE DE PARIS

L'un de ces distributeurs, pour vaincre ma résistance, m'adresse le petit boniment que voici :

« C'est pour nos malheureux frères restés à Nourmah. Il faut leur venir en aide en attendant leur retour, afin qu'ils puissent reprendre l'oeuvre interrompue. Cette fois, espérons-le, ils seront plus heureux. »

Ne trouvez-vous point exquis ce speech ? Cependant les artistes prennent place sur l'estrade.

Voici le citoyen Poulard, organisateur de la fête; le citoyen Lemeny, le citoyen Lavassière, le citoyen Martin et la citoyenne Rouzade.

Toujours gentille la citoyenne Rouzade. Elle a cette fois des brides jaunes à son chapeau. A peine trois ou quatre fleurs de géranium comme parure. Cette concession, abandon de la couleur traditionnelle, ne nuit point à l'expression de son minois. Aussi bien que la pourpre, le jaune sied aux brunes.

Après l'ouverture, le citoyen Poulard lit une adresse aux nihilistes, l'engageant à persévérer dans leur oeuvre de justice, et communique aux sans-culottes une lettre d'un citoyen Lany dans laquelle celui-ci s'excuse de ne pouvoir venir.

Le citoyen Lany devait faire une conférence sur le 18 mars.

Il ne fera pas.

Parce qu'il est malade.

« Qu'est-ce qu'il a ? demande un citoyen. »

« Il a mal aux cheveux, répond un citoyen. »

« Oh !